

## La frontière indo-népalaise : discontinuité ou interface ?

Le **film “Pooja Sir”** est un long métrage réalisé par Deepak Rauniyar et sorti en 2024.

→ Le film se déroule dans une ville de la région du Madesh. Cette province du sud-est du Népal est une province frontalière avec l'Inde, et se situe dans la région du Teraï (région de plaines dans le sud-est du Népal). Le film met entre autres en lumière certaines particularités de ces régions frontalières, qui semblent se distinguer des autres provinces, notamment par leur population : la région du Madesh abrite une importante part de la communauté Madhesis (Communauté Madhesis = ensemble de minorités originaire d'Inde). Car en effet la frontière indo-népalaise et ses zones avoisinantes présentent certaines particularités, vis-à-vis du reste du pays premièrement, mais également car le fonctionnement même de la frontière est particulier.

En règle générale, une **frontière** est, dans son sens le plus strict, une limite entre deux États → fixée par le biais d'un traité. La notion de frontière implique nécessairement une forme d'ambivalence : elle peut être plus ou moins fermée, plus ou moins perméable.

Une **frontière fermée** désignerait une frontière hermétique, coupant tout échange entre les deux entités territoriales qu'elle sépare. À l'inverse, une frontière entièrement perméable n'existerait que sur le papier → c'est-à-dire que les échanges ne seraient aucunement dérangés, ne seraient pas gênés par un quelconque obstacle. Ainsi, chaque frontière se positionne quelque part sur ces variables. En fonction de ce curseur, cela permet de déterminer si cette frontière constitue davantage une interface, ou bien une discontinuité. Car en effet la notion de frontière impliquant une ambivalence → toute frontière crée du lien ou bien sépare. Une création de lien se rapprocherait de la notion géographique d'interface.

Une **interface** est un espace de contact entre deux espaces de natures différentes (prend la forme d'une bande plus ou moins large). Une interface engendre des échanges entre ces espaces. Une interface peut également être une bande de discontinuité entre deux systèmes territoriaux distincts. Une interface suppose le passage. Elle est ainsi plus ou moins alimentée par des flux. Souvent, une interface regroupe des activités ou des infrastructures. une frontière totalement fermée n'est pas une interface.

La notion d'interface ne s'oppose pas nécessairement à la notion de **discontinuité** en géographie. En effet, la notion géographique de discontinuité inclut celle d'interface. En effet, une discontinuité est ce qui sépare deux ensembles spatiaux voisins et différents. Une discontinuité n'exclut pas forcément une interface, car ce qui se sépare deux États peut prendre la forme d'une interface.

Il est possible de caractériser la frontière indo-népalaise selon ces critères et ces variables.

La frontière indo-népalaise a une origine relativement récente : sa délimitation actuelle est née après la guerre opposant le Népal au Royaume-Uni. Cette guerre a lieu entre 1814 et 1816, et se clôt avec le **Traité de Sugauli** en 1815, signé par le royaume du Népal et la Compagnie Orientale des Indes. Ce traité est ensuite ratifié en 1816.

L'Inde et le Népal sont actuellement deux Etats indépendants, qui se situent en Asie du Sud → Inde a obtenu son indépendance, Népal n'est plus une monarchie.

Le fonctionnement de la frontière indo-népalaise est particulier, étant donné que c'est une frontière ouverte. Une frontière ouverte permet la libre circulation des personnes avec des restrictions de déplacement soit limitées soit inexistantes, ce qui signifie un contrôle minime à la frontière. Ainsi, les échanges de marchandises et les flux de personnes ne sont aucunement empêchés par un quelconque obstacle. Dans le cas de la frontière indo-népalaise, cela n'est toutefois le cas que lorsque les marchandises/hommes voulant traverser la frontière sont indiens/népalais.

La frontière indo-népalaise semble donc représenter une interface, mais pour déterminer si elle constitue une discontinuité, il faut déterminer si les deux espaces que séparent cette interface sont réellement drastiquement différents, si cette interface constitue une réelle rupture entre deux zones spatiales bien distinctes.

Elle peut aussi se rattacher à la notion de **dyade frontalière**, proposée par Michel Foucher en 1991. Une dyade = ensemble de deux éléments qui se complètent et interagissent, et ainsi une dyade frontalière désignerait un ensemble de deux Etats qui partageraient une interface et créeraient des liens. La frontière indo-népalaise rentre peut-être dans ces critères.

**Les rapports entre l'Inde et le Népal, qui se matérialisent grâce à un passage libre de la frontière (qui autorise la libre circulation), relèvent-ils de liens réciproques entre deux espaces similaires, auquel cas la frontière**

indo-népalaise constituerait une interface dans son sens le plus strict ? Ou bien les échanges sont asymétriques, et relient deux pays présentant beaucoup de différences, auquel cas cette frontière serait certes une interface mais tout de même un espace de discontinuité entre l'Inde et le Népal ?

D'abord la frontière indo-népalaise, en tant que frontière autorisant la libre circulation, semble naturellement se construire en tant qu'interface entre l'Inde et le Népal ; cependant, la frontière indo-népalaise cristallise la relation asymétrique entre l'Inde et le Népal, et serait donc une interface, certes, mais qui constituerait toutefois une discontinuité : elle séparerait en effet deux espaces voisins, mais qui se présenteraient comme structurellement différents.

**I. la frontière indo-népalaise, puisque c'est une frontière permettant la libre circulation, semble naturellement se construire en tant qu'interface vers une interface entre l'Inde et le Népal.**

1. Une frontière ouverte qui lie deux Etats aux nombreux points communs, créant ainsi une continuité.

Tout d'abord, l'existence du Népal avait été reconnue avant même que les frontières internationales ne soient pleinement établies. Ainsi, ce n'est pas la délimitation de la frontière qui a entraîné la création du pays en tant que tel.

La frontière indo-népalaise a une origine récente : elle est née après la guerre anglo-népalaise de 1814-16. A la fin de la guerre, les deux parties, à savoir le royaume du Népal et la Compagnie orientale des Indes, ont signé le **Traité de Sugauli en 1815**, qui fût ratifié en 1816.

Cependant, si les délimitations de la frontière ont été déterminées certes après le Traité de Sugauli, elles ne sont réellement **stables que depuis 1860**.

En 1815, le territoire népalais est à son apogée en terme d'extension : il s'étend de la rivière Sutlej (à l'ouest) jusqu'à la Teesta (à l'est). Ces limitations de frontière incorporent les terres de basse altitude des anciennes royaumes annexés.

Après la défaite militaire du Népal contre la Compagnie des Indes orientales : l'Inde prend possession des terres situées :

- à l'ouest de la rivière Mahakali (rivière indiquée à gauche du croquis 1)
- à l'est de la Mecchi (rivière indiquée à droite du croquis 1)
- et le Téraï de l'Ouest.

→ Ces pertes sont officialisées en 1816 par le Traité de Sugauli.

C'est en 1860 que les terres du Téraï occidental sont restituées au Népal, car le Népal a apporté son soutien en envoyant des mercenaires *gurkhas* à l'Inde lors de la révolte des Cipaye (1857).

Cette frontière couvre trois côtés : l'ouest, le sud et l'est du Népal. Sa longueur totale est d'environ **1850 km**. dans l'État de Sikkim et le district de Darjeeling de l'État du Bengale occidental à l'est : parties montagneuses. Le reste de la frontière longe les plaines au sud et la rivière Mahakali à l'ouest. Elle traverse principalement la Plaine du Gange (sud du Népal et nord de l'Inde).

Cependant, la **nature de la frontière est modifiée en 1950**. En 1947, l'Inde obtient son indépendance. Le 31 juillet **1950**, le Népal et l'Inde signent le **“Traité de paix et d'amitié entre l'Inde indépendante et le Népal”**.

→ ne s'est pas concrétisé avant février 1951 (avec l'installation de la démocratie qui remplace régime oligarchique de Rana dans les 3 mois suivant la signature du Traité).

Ce traité accorde des priviléges identiques aux citoyens indiens et népalais en termes « de résidence, de propriété, de participation au commerce, de mouvement et de droits similaires ».

→ Donc libre circulation entre 2 pays = instaurée de fait. → Quasi-absence de contrôle à la frontière.

→ Même si les réunions entre les deux États sont fréquentes, le traité de 1950 n'a jamais été retouché et reste en vigueur.

Le Traité a été complété depuis par des accords portant sur les armes, le commerce ou le transit de marchandises.

Ainsi, les citoyens indiens et népalais peuvent :

- circuler librement sans passeport ni visa.
- résider, travailler, et commercer dans l'autre pays.

→ Il existe de nombreux points de passage (Birgunj–Raxaul, Bhairahawa–Sunauli...) très actifs. → Le point de passage Birgunj-Raxaul est détaillé dans le croquis 2.

Cette frontière se matérialise par : bornes, rivières, 22 points principaux de passage officiels (indiqués sur le croquis 1).

→ cette frontière n'est pas une ligne de rupture. Elle ne contraint/gêne pas le passage des hommes.

Enfin, il y a une forme de continuité de chaque côté de la frontière :

- Espaces pauvres : que ce soit en Inde ou au Népal, ces espaces frontaliers sont des traits des périphéries. Ils sont considérablement plus pauvres que les centres de leurs pays respectifs. Sur le croquis 1 : PIB/habitant est relativement bas des deux côtés de la frontière.

ex : Le Bihar est un des États frontaliers : c'est aussi l'État le plus pauvre de l'Inde.

- Continuité linguistique : les deux pays partagent souvent les mêmes langues maternelles dans les régions frontalieres (bhojpuri, maithili, awadhi, doteli,) → pas forcément les langues officielles (l'hindi ou le népali).

→ Les similitudes ethniques et linguistiques sont surtout prononcées le long de la frontière dans les plaines du Sud, et les collines à l'est et à l'ouest.

- Proximité religieuse : deux seuls pays à avoir une population majoritairement hindoue.

Cette proximité (culturelle, linguistique et religieuse renforcée par l'intensité des circulations frontalieres. Donc Inde + Népal = couple soudé en Asie du Sud. Entre les deux éléments de cette dyade, les flux se multiplient, et prennent des formes variées : marchandises, personnes, etc...

## 2. Une multiplication des échanges : des flux de marchandises, de personnes, etc...

Ces facteurs (=les similitudes socio culturelles énoncées précédemment) sont très prononcées : liens ont été renforcés par la libre circulation sans restrictions sur la circulation des personnes des 2 côtés → permet aux habitants d'interagir plus aisément.

### Flux de personnes :

#### - travail :

→ flux de saisonniers indiens dans la plaine du Teraï (croquis 1 : zones hachurées en vert).

→ grand nombre de Népalais à Darjeeling (ville indienne du Bengale-Occidental)

Plus largement, des centaines de milliers de **Népalais partent travailler en Inde** pour des périodes allant de quelques mois à quelques années = migrations temporaires, et les densités de population dans les districts frontaliers de l'Inde sont considérablement plus élevées que dans les régions frontalieres du Népal.

Cependant, les activités de développement dans certains districts du Téraï entraînent la migration de beaucoup d'Indiens.

→ Il y a également une problématique (certes de moins en moins ancrée mais qui reste tout de même forte), à savoir le manque de compétences différentes parmi les travailleurs népalais : la **main-d'œuvre qualifiée vient de l'Inde**. Les Népalais ont entamé un processus de remplacement de ces travailleurs indiens par des travailleurs népalais, mais ce processus reste lent, car il y a une forte concurrence qu'imposent les travailleurs migrants plus qualifiés + le Népal ne met pas en place de politique/programme gouvernementaux qui pourraient permettre aux Népalais d'être formés sur ces compétences spécifiques.

- **commerce** : présence de marchés frontaliers : le croquis 2 détaille l'importance commerciale de ces zones (focus Birganj-Raxaul, mais plus largement applicable aux autres points de passage).

ex : la ville de Birganj exporte beaucoup de ciment.

#### - déplacements liés au secteur de la **santé** :

→ à une époque, les infrastructures sanitaires n'étaient pas encore suffisamment développées, et beaucoup de népalais (notamment du Téraï ou des collines) se rendaient dans des hôpitaux en Inde (surtout dans les Etats frontaliers).

→ dans les dernières décennies : le Népal a développé des établissements de santé (surtout dans le Téraï) : des hôpitaux avec des installations médicales modernes (ex : Hôpital Narayani) entraînent un grand afflux de patients indiens (flèche verte sur le croquis 2).

Ex : hôpitaux ophtalmologiques modernes et unités d'ophtalmologie = afflux de patients indiens car la qualité et le prix des services sont avantageux.

Ex : Bharatpur : hôpital contre le cancer : installations ultramodernes attirent beaucoup de patients indiens. Réciproquement, beaucoup de patients népalais atteints de cancer vont vers Mumbai.

De plus, dans le secteur médical : ouverture d'un grand nombre d'universités de médecine au Népal : 10 collèges de médecine (plupart sont privées).

Ex : 3 collèges de médecines à Katmandou, 6 dans le Téraï (Dharan, Birgunj, Bharatpur, Bhairahawa, Nepalganj et Chisapani) : beaucoup d'étudiants indiens traversent la frontière pour recevoir une formation médicale.

Ces échanges sont tout de même assez réciproques : les services de santé indiens sont aussi utilisés par les Népalais de la frontière himalayenne occidentale, tandis que les Indiens vivant près de la frontière de la plaine vont se faire soigner au Népal.

- également des flux liés à la question du **mariage** : un grand nombre de femmes du Bihar et de l'Uttar Pradesh viennent se marier au Népal.

- **tourisme** et colporteurs, même si nombre plus anecdotique.

- plan **religieux** : la frontière représente aussi une interface pour les flux liés aux pratiques religieuses : l'Inde et le Népal sont les deux seuls pays à avoir une majorité hindoue (Népal : 81% et Inde : 80%). Une majeure partie de la population de ces deux pays pratique également le bouddhisme.

Ainsi, la frontière permet la circulation des ressortissants des deux pays entre les lieux de pèlerinage :

Ex : Népal = pays de naissance de Sita (déesse hindoue) et de Bouddha. Il abrite également le (très réputé) temple Pashupatinath (hindou sis). Donc le Népal est un lieu saint pour les hindous et les bouddhistes.

Ex : les pèlerins indiens visitent aussi les lieux hindous (de Kedarnath, Kashi, Gaya, Jagannath, Haridwar, Allahabad) et les lieux bouddhistes comme Buddhagaya, Rajgir, Sarnath, Nalanda, Kushinagar.

Ex : Visites régulières des pèlerins indiens à Lumbini, Janakpur, vallée de Katmandou, Muktinath, Swargadwari, Barahakshetra...

Ces flux religieux sont indiqués par la flèche bleu foncé sur le croquis 2 (statue de Vishwa Buddha Vihar à Birganj).

Ainsi, ces flux de différentes natures expliquent que le **nombre de résidents népalais en Inde s'élève à 3 millions**.

La population au Népal née en Inde représente 2,4% de la population totale du Népal, tandis qu'à l'inverse la population en Inde née au Népal représente seulement 0,07%. → révèle une forte disparité dans les migrations et les flux de personnes.

### **Flux de marchandises :**

- Traités commerciaux de 1960 +1996 : prennent en compte la différence de niveaux de développement (Inde = plus développée que le Népal), et le besoin de protection de l'économie népalaise.

- Traité commercial en octobre 2009 : accompagne la forte croissance des échanges entre les deux pays : doit permettre davantage d'intégration économique des deux pays.

- se matérialisent par : 26 points de passage, 15 routes de transit, vers les ports indiens, 1 route vers le Bangladesh. Tout cela permet d'organiser les échanges de biens entre les deux pays.

- 22 postes de contrôle destinés au commerce bilatéral.

Parmi ces 22 postes de contrôle, 6 points de transit contrôlent la circulation des ressortissants des autres pays → besoin d'un visa d'entrée et de sortie pour franchir la frontière. Ces points de transit sont Banbasa, Dhangadi, Nepalganj, Bhairahawa (Sunauli), Birhanj, Kakarbhitta → soulignés en bleu sur le croquis 1.

- de nombreux produits népalais sont exempts de taxes : produits agricoles, plantes médicinales...

- l'Inde représente % du commerce extérieur népalais : presque 70% des échanges népalais se font avec l'Inde.

- Le Népal importe des produits pétroliers et des véhicules à moteur, et exporte des matériaux rapportant moins de revenus (tôle, jute, polyester, fil, ciment).

- construction de routes nord-sud reliant le nord de l'Inde et le Téraï népalais = fluidifier flux de marchandises

- installation de postes frontière intégrés facilitant l'exportation de marchandises indiennes.

### **La frontière profite économiquement aux ressortissants des deux côtés de la frontière :**

- agriculteurs : bénéficiant économiquement de la vente/achat de produits agricoles et d'élevage, grâce à l'installation de marchés qui ont lieu régulièrement dans les régions frontalières.
- urbanisation et croissance des villes frontalières (surtout du Térai)
- afflux de marchandises de l'Inde vers le Népal.

La frontière fournit plus largement beaucoup d'emplois.

Cependant, la frontière (car elle autorise la libre circulation sans trop de contrôles) est aussi une interface pour **activités illégales** : les dérives de la frontière ouverte

→ pas beaucoup de patrouilles en dehors des postes de contrôle, donc circulation illégale de marchandises, mais aussi de personnes, est très répandue.

- important proxénétisme : grand nombre de femmes népalaises sont poussées à la prostitution en Inde (voire enlevées) par un important réseau de proxénétisme qui profite de la forme ouverte de la frontière et du manque de contrôle.

- vol, contrebande de marchandises (pour échapper aux droits de douane), drogues, trafic d'armes, contrebande d'objets patrimoniaux (arts archéologiques, manuscrits...), enlèvement de personnes pour demander une rançon.

Depuis les années 1980 : la frontière est aussi devenue un passage pour le mouvement transfrontalier des terroristes. Car en effet la frontière ouverte a permis un passage sûr aux criminels et aux terroristes

Terrorisme croissant à la frontière Uttar Pradesh-Térai au Népal : les membres du Lok Sabha ont exigé que la frontière soit scellée. Les dirigeants politiques/intellectuels népalais ont demandé un contrôle et une réglementation du mouvement des personnes à travers la frontière, ce que les Indiens ont qualifié de position anti-indienne (dans un contexte où le sentiment anti-indien au Népal est exponentiel).

Également des cas d'intrusion de la police indienne (sans autorisation préalable) au Népal à la recherche de criminels ayant passé la frontière : nourrit le sentiment anti-indien.

### 3. Une dyade frontalière

Frontière administrée conjointement : sur les points de passage, il y a à la fois des officiers indiens et des officiers népalais.

Souvent des ensembles urbains avec une partie côté népalais et une partie côté indien :

Développement des villes frontalières de marché → principalement près des lignes de chemin de fer indiennes depuis le début du 20ème siècle.

Ces villes sont apparues comme des points majeurs, reliés par des routes commerciales entre Népal et Inde → certains points de commerce sont situés dans les collines le long de la frontière à l'est et à l'ouest.

De nombreux points de transit ont émergé après 1951.

Il y a plusieurs **routes commerciales** (22) mutuellement convenues pour le commerce entre le Népal et l'Inde → indiquées par les lignes oranges reliant les villes frontalières sur le croquis 1.

Les plus importantes sont :

- **Nepalganj / Rupaidiha**

- **Birganj / Raxaul**

- Janakpur/Jayanagar

- **Biratnagar / Jobani**

- Bhairahawa / Nautanwa

+ bcp de grandes villes frontalières/proches de la frontière témoignent d'une importante activité commerciale dans les zones frontalières.

Ex : la ville de Rupaidiha se trouve dans le district de Bahraich dans l'Etat indien de l'Uttar Pradesh. La frontière de Rupaidiha est une route commerciale importante → commerce annuel d'une valeur de Rs 8500 crore entre l'Inde et le Népal.

Ex : La ville de Kakarbhitta est un grand centre d'activité économique de transit.

Ex détaillé sur le croquis 2 : Birganj/Raxaul. Birganj exporte 56% de ses produits vers Raxaul (qui réunit un nombre important de transports lourds, entraînant un volume commercial élevé). Le corridor industriel Birganj-Pahtlaiya est florissant, et réunit un grand nombre d'industries. Par exemple, Birganj exporte des produits pharmaceutiques, du plastique/aluminium, des fibres textiles, du ghee végétal ou des cigarettes. La ligne de chemin à large voie reliant Raxaul aux ICD (inland container depot) de Birganj est devenue

pleinement opérationnelle en 2005. La gare de Raxaul Junction est la plus grande gare de la frontière indo-népalaise → donc le point de transit de la majorité des exportations du Bihar vers le Népal.

Cette dyade est administrée à l'aide de postes douaniers principaux, ensuite complétés par 143 Choti Bhabsar supplémentaires (postes de sous-douanes).

Le Népal a un traité de transit uniquement avec l'Inde. Il a établi 3 ports secs du côté népalais pour transporter des marchandises directement vers/depuis port de Calcutta. Ces ports sont Biratnagar, Sirshiya à l'est de Birgunj et Bhairahawa, et le port sec de Sirshiya fournit une liaison ferroviaire via Raxaul vers le port de Calcutta (indiqué sur le croquis 2)

Autre exemple d'actions conjointes : Ces vingt dernières années, 8 corridors ont été construits pour relier plusieurs parcs naturels situés de part et d'autre de la frontière entre le Népal et l'Inde, dans la région du Teraï.

**II. Cependant, il s'avère que les spécificités indiennes et népalaises créent une relation asymétrique entre les deux États : ainsi, la frontière serait une interface, certes, mais qui constituerait toutefois une discontinuité : cette interface séparerait deux espaces voisins, certes, mais différents.**

1. Les différences structurelles entre l'Inde et le Népal : économie, peuplement et population, culture, forme politique, économie, population, religion

Ces différences induisent une forme de **discontinuité** pour la frontière indo-népalaise :

- sépare des zones différentes démographiquement et socialement :

→ **Népal** : moins densément peuplé et **plus pauvre que l'Inde** :

Népal : PIB par habitant = 440 dollars

Inde : PIB par habitant = 1 020 dollars

= chiffres datant de 2008

Met en contact régions aux **densités de population contrastées** :

Le Bihar et l'Uttar Pradesh (800 habitants au km<sup>2</sup>) sont les Etats indiens les + peuplés.

En comparaison, le Téraï népalais (malgré le fait qu'elle soit la région la plus peuplée du Népal, avec près de la moitié des népalais y habitant = 330 habitants au km<sup>2</sup>) apparaît comme une zone peu dense.

→ **DONC les densités de population des États les plus peuplés d'Inde (Uttar Pradesh et Bihar) excèdent de beaucoup les densités de population de l'État le plus peuplé du Népal (Téraï) : 800 habitants/km<sup>2</sup> VS 330 habitants/km<sup>2</sup>.**

→ indiqué sur le croquis 1

De plus, cette frontière deux États qui ne partagent pas le même poids sur le plan économique :

L'Inde est un géant de l'Asie du Sud : elle représente 80% de l'économie d'Asie du Sud, et constitue les % de la superficie d'Asie du Sud (le Népal occupe 3% de la superficie d'Asie du Sud, et sa part dans l'économie est moindre). L'Inde s'impose donc souvent comme un pays « grand frère » du Népal.

2. Les différends liés à la frontière montrent que ces deux espaces ne se voient pas réciproquement comme liés, mais veulent bel et bien continuer de défendre leurs intérêts : ainsi, la frontière indo-népalaise est une interface entre deux espaces asymétriques.

Il y a tout de même des zones contestées : surtout le long des rivières du Mahakali, du Narayani/Gandak (Susta) et du Mechi.

Récemment, les deux pays ont rendu obligatoire pour les autorités de leurs districts de fournir des informations sur l'état de leur frontière. Cela vise à superviser et prévenir l'empietement et les dommages à la frontière.

2019 : **L'Inde** publie une **nouvelle carte officielle** qui incorpore un corridor offrant un accès au mont Kailash, lieu sacré de l'hindouisme. Cependant, ce tracé empiète sur la région de Kalapani (morceau d'Himalaya). La région de Kalapani (de l'hindi “eaux noires”) est une région importante pour le Népal, en ce qu'elle constitue la jonction entre l'Inde (au niveau de l'Uttarakhand), le Népal (au nord-ouest) et la Chine (région autonome du Tibet). La région de Kalapani est indiquée sur le croquis 1 (entourée en rouge) = point de tension.

L'Inde utilise également la **frontière comme un levier politique**, afin d'asseoir sa puissance :

Ex : En 1989 : après que le Népal ait acheté des armes chinoises, l'Inde a déclenché un blocus de la frontière. A terme, ce blocus a blessé davantage les commerçants et les hommes d'affaires indiens plutôt que la majorité népalaise vivant dans les zones rurales.

Ex : En 2015 : **blocus de la frontière indo-népalaise** en octobre 2014 → rouverte le vendredi 5 février 2015 à Birganj (=un des principaux points de passage des camions approvisionnant le Népal en carburants et en médicaments).

Madhesis (= minorités d'origine indienne vivant au sud du Népal dans des régions de plaines. Cet ensemble d'ethnies représente 30% de la population.) étaient insatisfaits de la place qui leur avait été donnée dans la nouvelle constitution népalaise, en termes de découpage administratif et de représentativité dans les institutions.

→ le gouvernement a consenti à donner en partie satisfaction aux revendications des Madhesis afin d'apaiser la crise → réouverture de la frontière.

L'économie de la région a énormément souffert → montre une dépendance du Népal à cette frontière par ses activités économiques. Donc parfois l'Inde introduit volontairement une discontinuité de la frontière indo-népalaise pour asseoir sa domination.

**Deux occupations territoriales** de l'Inde :

→ 1ère occupation territoriale : Kalapani : Depuis 1962, l'armée indienne y occupe 372 km<sup>2</sup> de territoire népalais, pour contrôler un col qui constitue un passage depuis le Tibet.

→ 2ème occupation territoriale : territoire de Susta = espace plus petit (148 km<sup>2</sup>). L'Inde occupe ce territoire. Également certains cas d'intrusions de la police indienne en territoire népalais, et vice-versa → 90 % de ces cas sont d'origine indienne.

Le gouvernement indien a aussi violé certaines normes du traité frontalier international :

- construction de barrages sur des rivières coulant aussi au Népal → a entraîné des inondations et l'immersion de grandes étendues népalaises, l'exemple le plus flagrant ayant été la rivière Bagmati.

construction de barrages sur rivières qui coulent du Népal → inondations + l'immersion de grandes étendues de territoires népalais, par exemple au niveau de la rivière Bagmati.

Ex 2 : Récemment, une construction au-dessus de la rivière Mirchiya en Inde a submergé une grande partie du territoire népalais → menace le site patrimonial de Lumbini (lieu de naissance de Bouddha).

**Économiquement, l'Inde conserve son ascendant sur le Népal :**

- le Népal a réussi à diversifier son économie : il y a une vingtaine d'années, ses importations dépendaient à 80% de l'Inde. Dorénavant, elles ne dépendent plus qu'à 40 % de l'Inde → reste un nombre non négligeable tout de même.

Le Népal est un pays structurellement dépendant : La moitié de son budget est issu de l'aide internationale, et 70% des dépenses du gouvernement sont des dépenses de développement.

**Ingérence indienne dans la politique népalaise** : l'Inde participe aussi beaucoup aux décisions politiques népalaises.

Ex : 2006 : la monarchie népalaise est renversée par une révolution. Après cet événement politique, l'Inde s'implique auprès des partis politiques népalais dans la rédaction de la Constitution.

**Conclusion :**

La frontière indo-népalaise prend davantage la forme d'un espace de circulation que de séparation.

Il existe toujours une discontinuité quand on parle de frontière, puisqu'elle reste, après tout, une séparation. Mais séparation ne veut pas nécessairement dire cassure : dans le cas de la frontière indo-népalaise, de cette séparation naît tout de même un dynamisme qui se traduit par des échanges. La notion (récente en géographie) d'interface reprend cette idée à la fois de coupure et de couture.

Ainsi, la frontière indo-népalaise, initialement "coupure", est devenue un espace couture, entre deux espaces certes opposés, mais dont la complémentarité a dynamisé les échanges. Cependant, cette couture se fait tout de même entre deux espaces asymétriques, puisque l'Inde conserve un fort ascendant sur le Népal, tant sur le

point économique que politique. Elle s'impose en effet comme grand frère vis-à-vis du Népal (qui reste un pays enclavé dépend politiquement et économiquement de l'Inde).

Face à cette attitude, le Népal veut instaurer une équidistance entre la Chine et l'Inde dans ses relations diplomatiques et commerciales. Mais l'Inde veut lier le sort du Népal au sien, et cherche donc à limiter l'influence chinoise sur le Népal, qui prend alors le statut d'État tampon entre ces deux géants asiatiques. Dans ce dispositif, la frontière ouverte réunit plus qu'elle ne divise.

---

## Bibliographie :

### Pour les définitions :

- "Frontière, frontières", Géoconfluences. Disponible sur :

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/frontieres>

- "Interface", Géoconfluences. Disponible sur :

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/interface-1>

- "Discontinuité", Géoconfluences. Disponible sur :

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/discontinuites>

- "Dyade frontalière", géoconfluences. Disponible sur :

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/dyade-frontaliere>

- REDON, Marie, "Géographie des interfaces. Une nouvelle vision des territoires." Disponible sur :

<https://journals.openedition.org/echogeo/12443>

- "Différend frontalier, dispute frontalière", Géoconfluences. Disponible sur :

<https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/differend-frontalier-dispute-frontaliere>

- FRANÇOIS Jean-Christophe, "discontinuité". Disponible sur :

<https://hypergeo.eu/discontinuite-2/>

### Articles de revues :

- GEMENNE, François, "Ouvrir les frontières, une question de souveraineté." Cités, 2016/4 N° 68, p.49-60, 2016. Disponible sur :

<https://shs.cairn.info/revue-cites-2016-4-page-49?lang=fr>

→ fait également brièvement mention de la frontière indo-népalaise

---

## La frontière indo-népalaise :

### Ouvrages :

- BOQUÉRAT Gilles, L'Inde d'aujourd'hui en 100 questions, Tallandier, 2021.

- GUILLARD Olivier, Géopolitique de l'Inde. Ambitions nouvelles. PUF 2016

- GUILLARD Olivier, Géopolitique de l'Inde. Le rêve brisé de l'unité. PUF 2012

### Articles de revues :

- BRUSLÉ Tristan, "Les liens de la frontière. Enjeux des circulations autour de la frontière indo-népalaise". Ceriscope frontières, 2011. Disponible sur : <https://ceriscope.sciences-po.fr/content/part3/les-liens-de-la-frontiere-enjeux-des-circulations-autour-de-la-frontiere-indo-nepalaise>
- DA LAGE, Olivier, "L'Inde, désir de puissance Désir de puissance. "Armand Colin, « Comprendre le monde », p.224, 2017. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/l-inde-desir-de-puissance--9782200614010>
- DAVAR Kamal, "Inde. Les menaces du "corridor rouge""", The Indian Express, Courrier International, 2007. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/2007/06/14/les-menaces-du-corridor-rouge>
- CAILMAIL, Benoît et PÉRIER, Miriam, "Lorsqu'un conflit local s'intègre dans la guerre globale au terrorisme : le cas des maoïstes du Népal.", Cultures & Conflits, 2007/4 n° 68, p.127-146, 2007. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/conflicts/6243?lang=en>
- GEMENNE, François, "Ouvrir les frontières, une question de souveraineté." Cités, 2016/4 N° 68, p.49-60, 2016. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-cites-2016-4-page-49?lang=fr>
- DAS Pushpita, "Towards a regulated Indo-Nepal border", *Strategic Analysis*, Vol.32, n°5, pp.879-900, 2008. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/publication/247526013\\_Towards\\_a\\_Regulated\\_Indo-Nepal\\_Border](https://www.researchgate.net/publication/247526013_Towards_a_Regulated_Indo-Nepal_Border)

### Articles de journaux :

- ADHIKARY Dhruba, "Népal. Rendez-nous nos guerriers !", Asia Times, Courrier International, 2022. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/2012/04/12/rendez-nous-nos-guerriers>
- DELACROIX Guillaume, "Quand l'Inde de Modi annexe une région du Népal". Le Monde, 29 novembre 2019. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2019/11/29/quand-l-inde-de-modi-annexe-une-region-du-nepal\\_6021056\\_4500055.html](https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2019/11/29/quand-l-inde-de-modi-annexe-une-region-du-nepal_6021056_4500055.html)
- MOOREHEAD Caroline, "L'essor du trafic d'êtres humains". The New York Review of Books, Courrier International. Disponible sur : <https://nouveau-europresse-com.scpo.idm.oclc.org/Search/ResultMobile/66>
- BÉLŒIL, Marie, "Pooja, Sir, le film policier qui vous montre le Népal dans sa réalité crue", Courrier International, 2025. Disponible sur : [https://www.courrierinternational.com/article/cinema-pooja-sir-le-film-policier-qui-vous-montre-le-nepal-dans-sa-realite-crue\\_232374](https://www.courrierinternational.com/article/cinema-pooja-sir-le-film-policier-qui-vous-montre-le-nepal-dans-sa-realite-crue_232374)
- DELACROIX Guillaume, "L'Inde s'approprie un petit morceau de Népal", Courrier International, 2019. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/frontieres-linde-sapproprie-un-petit-morceau-de-nepal>
- DELACROIX Guillaume, "Le Népal, nouveau champ de bataille indo-chinois", Courrier International, 2021. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/diplomatique-le-nepal-nouveau-champ-de-bataille-indo-chinois>
- "Le Népal sort extenué de cinq mois de blocus", Courrier International, 2016. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/asie-le-nepal-sort-extenué-de-cinq-mois-de-blocus>
- SCHILTHUIZEN Menno, "faut-il relier les espaces naturels les uns avec les autres ?", Courrier International, 2024.
- CARRARD Claire, "Riz : la crise qui vient", Courrier International, 2023. Disponible sur : <https://www.courrierinternational.com/article/environnement-faut-il-relier-les-espaces-naturels-les-uns-avec-les-autres>
- "La querelle entre l'Inde et le Népal : quand tout s'apprête à rentrer dans l'ordre", Le Monde, 1990. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/archives/article/1990/03/31/la-querelle-entre-l-inde-et-le-nepal-quand-tout-s-apprete-a-reentrer-dans-l-ordre\\_3964026\\_1819218.html?search-type=classic&ise\\_click\\_rank=1](https://www.lemonde.fr/archives/article/1990/03/31/la-querelle-entre-l-inde-et-le-nepal-quand-tout-s-apprete-a-reentrer-dans-l-ordre_3964026_1819218.html?search-type=classic&ise_click_rank=1)

→ sur le blocus de 1989

### **Documents radiophoniques : compte-rendu d'une série de séminaires sur la frontière indo-népalaise :**

- KANSAKAR, Vidya Bir Singh, “Nepal-India Open Border : Prospects, Problems and Challenges”, série de séminaires sur la frontière indo-népalaise organisés par l’Institut des Affaires Étrangères, tenus à Népalganj (19 avril 2001), Biratnagar (3 mai 2001) et Birganj (17 mai 2001).

---

### **Sur la zone Birgunj-Raxaul :**

- MITHILESH, Kumar. “Dirty Tracks Across the Border: Global Operations of Extraction, Labour and Migration at a Railway Station on the Bihar–Nepal Border.” *Society and Culture in South Asia* 10, no. 2 (2024). Disponible sur :

<https://journals-sagepub-com.scpo.idm.oclc.org/doi/10.1177/23938617241256243>

- “RFP foils human trafficking bid at Raxaul” *Tax India Online*, 2025. Disponible sur :

<https://www.proquest.com/docview/3204866526?accountid=13739&parentSessionId=Pk7EXSqwIsUzq2%2Bcp%2F%2FQDIuYmdvhApSAWkTNcBnNRpo%3D&pq-origsite=primo&sourcetype=Trade%20Journals>

- “Nepal Economy: India Postpones Renewal of Transit Treaty.” *EIU ViewsWire*, 2006. Disponible sur :  
<https://www.proquest.com/docview/466656195?accountid=13739&parentSessionId=SOWLY3YpLfohYCmrXSiruonLQmaX8IIZjomkFRC3FjU%3D&pq-origsite=primo&searchKeywords=%20raxaul%20&sourcetype=Wire%20Feeds>

- Pages wikipédia de Birgunj et Raxaul : sont plus fournies (et davantage sourcées) sur les pages du wikipédia anglais :

→ page de Birgunj (Birganj en français). Disponible sur : <https://en.wikipedia.org/wiki/Birgunj>

→ page wikipédia de Raxaul. Disponible sur : <https://en.wikipedia.org/wiki/Raxaul>